

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:* **VISION DU CIEL, CH SARL en liquidation, Lausanne**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 27.10.2003
4. *Echéance de préavis des créances:* **18.12.2003**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* VISION DU CIEL, CH SARL en liquidation chez Claude Belin, Avenue d'Ouchy 60, 1006 Lausanne
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 alinéa 3 du code des obligations.

Etude de Mes André Corbaz et Jean-Luc Marti
notaires
1003 Lausanne

(00050567)